



## Une formation professionnalisante en Économie sociale et solidaire

homologuée au niveau 6 (RNCP) (anciennement niveau II)

# Responsable associatif

- option *Cadre administratif et de gestion du secteur associatif d'action sociale*
- option *Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion coopératives*

### Le CESTES ...

... est le centre spécialisé en économie sociale du Conservatoire national des arts et métiers.

### Son activité est triple :

1. Formation de haut niveau à l'attention des administrateurs et des dirigeants des associations, des coopératives et des mutuelles ainsi que des partenaires de ces entreprises (essentiellement collectivités locales et territoriales et administrations publiques).
2. Études et recherches sur les questions que se pose l'économie sociale dans les domaines de la gouvernance, de la participation, du développement durable, de la production de connaissance, etc.
3. Valorisation des connaissances sur l'économie sociale.

### ... délivre les diplômes de

*Manager d'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS* (titre inscrit au RNCP, niveau I, au Cnam de Paris, Lille, Dijon, Guéret et Angers); le diplôme de *Responsable associatif* (titre inscrit au RNCP, niveau II, au Cnam de Paris) et réalise le stage *Théorie et pratique de l'autobiographie raisonnée* (au Cnam de Paris)

> Lorsque l'activité mise en œuvre par une association nécessite une organisation gestionnaire, cette association s'engage dans une pratique d'économie sociale. Cette économie sociale se distingue de l'économie classique parce que le collectif des membres d'une association instaure des relations à l'économie fondamentalement différentes de celles des autres responsables économiques, qu'ils soient entrepreneurs individuels, managers ou actionnaires des grandes entreprises.

Que se passe-t-il quand l'association gestionnaire entre en concurrence avec ces économies ayant une autre finalité ? Que se passe-t-il quand elle est évaluée par des financeurs poursuivant leur propre but ? Dans un cas comme dans l'autre, l'association s'expose au risque d'être banalisée.

C'est pour donner aux associations, et plus largement aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, les moyens de répondre à cette question sans perdre leurs valeurs fondatrices que le Centre d'économie sociale (Cestes) et Acte 1 (Acteurs, chercheurs et Territoires de l'économie sociale) ont été créés. C'est dans ce but que le Cestes a conçu le diplôme de Responsable associatif.

Il s'agit de définir des pratiques adaptées en matière de conception de biens et de services, de gestion, de management, de résolution des conflits, de promotion de l'action, d'animation de réseau, en s'appuyant sur des cadres d'analyses soutenant le projet et le fonctionnement associatifs.

La pérennité des associations en tant qu'institutions en dépend. Mais plus fondamentalement c'est le renouvellement de leur projet d'émancipation sociale qui est en jeu.

## Objectifs pédagogiques

L'objectif est la professionnalisation de nouveaux métiers apparus récemment en lien avec la transformation en profondeur des activités et de l'organisation interne des associations. Il s'agit essentiellement d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

De manière plus précise la formation doit permettre de :

- **S'approprier** les outils de compréhension du cadre institutionnel, organisationnel et managérial des associations de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture, du développement local, du secteur sanitaire et social
- **Acquérir** des savoirs professionnels dans les domaines de la conduite de projet, du management, du droit associatif, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines, de la gestion logistique, de la communication.

Les modalités de la formation favorisent la connaissance et l'insertion des auditeurs dans les différents réseaux existants.

La formation comporte deux options facultatives.

### Option 1

Cadre administratif et de gestion du secteur associatif d'action sociale

### Option 2

Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion coopératives



## Public concerné et conditions d'accès

Le diplôme de responsable associatif s'adresse aux futurs responsables de petites et moyennes associations des secteurs de l'économie sociale, de l'éducation populaire, de la culture ou du développement local ainsi qu'aux futurs responsables administratifs et gestionnaires secteur social et médico-social associatif.

Les candidats justifieront d'un diplôme de niveau III (bac+2) et d'une expérience associative (bénévole ou professionnelle) de 2 ans minimum.

Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau III est envisageable à partir de 5 ans d'expérience associative.

Le certificat s'adresse aussi bien aux salariés permanents qu'aux administrateurs bénévoles du secteur associatif, qu'ils soient cadres ou non.

Il est obligatoire pour les demandeurs d'emploi de participer à un stage professionnel d'au moins 8 semaines.

## Métiers les plus fréquemment visés

- Directeur de petites ou moyennes associations dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire, de la culture ou du développement local
- Délégué départemental ou régional d'un réseau associatif d'éducation populaire
- Responsable de projet, de service, de formation, chargé de développement dans une association d'économie sociale et solidaire
- Administrateur (président, trésorier...) dans une association d'économie sociale et solidaire
- Responsable administratif, du personnel, de la gestion, assistant, attaché ou adjoint de direction dans une association du secteur social et médico-social

## Validation de la formation

Le diplôme est obtenu dès que le candidat atteint une note égale ou supérieure à la moyenne dans chacune des cinq évaluations obligatoires.

### Compétences visées

Ce diplôme permet l'acquisition des compétences nécessaires pour développer le projet associatif en cohérence avec la mission de l'association, assurer la responsabilité juridique, administrative, financière et logistique d'une fonction de direction ou d'encadrement, animer et gérer une équipe de salariés, analyser des situations et concevoir des stratégies, animer un conseil d'administration et des groupes locaux de bénévoles, assurer une fonction de veille et de conseil aux élus, développer des partenariats extérieurs et travailler en réseau, participer au développement local et à la promotion de la vie associative.

### **Bloc 1**

Principes et outils de la gouvernance associative (comprendre la spécificité de la structure associative et l'évaluer)

101h30

- L'économie sociale et solidaire (approche historique, socio-économique)
- Le fait associatif : histoire et actualité, les spécificités méritoires des associations
- Les grands réseaux et institutions de l'économie sociale, du social, de l'éducation populaire, des structures d'insertion par l'économique
- Mesurer l'économie sociale : les mesures économiques, l'utilité sociale
- Le bilan sociétal
- La gouvernance associative : les pratiques dirigeantes dans les associations d'action sociale, la conduite du changement, les stratégies de développement
- Diagnostic associatif
- Politiques, protection, aides et action sociale
- Les collectivités territoriales : organisation, missions, fonctionnement
- Coopération, restructuration et rapprochement entre associations
- Droit des associations

### **Option 1**

Cadre administratif et de gestion du secteur associatif d'action sociale

35h

- Analyse financière, tarification des établissements et nouveaux outils juridiques et de gestion (CPOM, mutualisation...)
- Fonction informatisation
- Sécurité alimentaire
- Gestion des risques liés à l'activité des établissements
- Sécurité au travail et prévention des risques professionnels
- Assurances des établissements sociaux et médico-sociaux

### **Option 2**

Initiation à la vie coopérative : gouvernance, management, droit, gestion coopératives

35h

- Transformation d'une association en SCIC
- Approche juridique et fiscale des sociétés coopératives
- Spécificités de la gestion et du modèle économique des coopératives
- Management coopératif

### **Bloc 2**

Gestion administrative, financière et logistique  
Comptabilité et gestion de l'entreprise associative

66h30

- Comptabilité budgétaire
- Étude de marché, plan de financement
- Trésorerie et relations avec la banque
- Tarification des établissements et analyse financière
- Nouveaux outils juridiques et de gestion (CPOM, mutualisation...)
- La fiscalité associative

### **Bloc 3**

Le ménagement des ressources humaines  
(Exercer une fonction de responsabilité - directeur, administrateur, encadrement - dans une association ou un réseau associatif)

133h

- Les transformations des fonctions managériales et de direction actuelles
- La gestion du personnel et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (manager une équipe de salariés)
- Le plan de formation
- L'animation d'une équipe de salariés, la conduite de réunion, la gestion des conflits
- La communication interne
- Le droit du travail
- La responsabilité pénale et civile des membres dirigeants
- La responsabilité de l'association à l'égard de ses membres

### **Bloc 4**

Piloter des projets dans le cadre associatif

105h

- Réaliser un diagnostic territorial
- Cadre et outils de la conduite de projet
- Négocier et gérer les relations contractuelles entre pouvoirs publics et associations
- Construire un projet d'association, d'établissement, de service
- Conduire une politique de communication
- Découverte de projets remarquables
- La collecte de fonds
- Les financements européens
- La gestion de projets européens

## Renseignements pratiques

### Durée de la formation

406 heures (à raison d'une semaine par mois) ou 441 heures avec une option, 476h en choisissant les deux options.

Du 23 novembre 2020 au 15 mars 2022

### Lieu de la formation

Cnam/Cestes, 2 rue Conté, EPN11  
75003 Paris

### Coût

7 600€ (3 800€ en financement individuel)

8 000€ avec une option  
(4 000€ en financement individuel)

8 400€ avec deux options (4 200€ en financement individuel)

### Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription est à remplir électroniquement.

Il est disponible sur demande au Cestes :

[cestes@cnam.fr](mailto:cestes@cnam.fr) ou 01 40 27 26 46

La candidature sera examinée par la commission pédagogique de la formation. Un bulletin d'inscription administrative sera ensuite adressé au candidat. L'inscription ne sera définitive qu'après retour de ce bulletin au Cestes.

### Fiches ROME les plus proches :

K1403 Management de structure de

santé, sociale ou pénitentiaire

K1206 Intervention socioculturelle

### France Compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28177/>

## Éligible au CPF

## Des intervenants de haut niveau

**Jean-François Draperi** - Directeur du Cestes, maître de conférences en sociologie (Cnam) ; Rédacteur en chef de la Revue Internationale de l'Economie sociale

**Nadia Azoug** - Consultante en conception, direction, conseil et développement de programmes et de projets

**Laurent Barbe** - Psychosociologue, consultant spécialisé en politiques et action sociale au cabinet CRESS

**Elisabetta Bucolo** - Maître de conférence Cnam, Paris

**Yves Cariou** - Consultant en organisation et stratégie des entreprises de l'économie sociale, Oxymore

**Simon Chapuis Breton et Emmanuel Sadorge** - Avocats spécialisé en droit des associations

**Agnès Fourestier** - Consultante et formatrice en management, ressources humaines et conduite de projet.

**Laurent Gros** - Université Lille-Nord de France, UDSL Droits et Perspectives du Droit - Équipe René Demogue

**Sophia Lakhdar** - Fondatrice de Mille et une...ressources

**Laurent Loyer** - Juriste en droit social et professeur des universités associé

**Alix Margado** - Ancien délégué innovation à la CGSCOP

**Philippe Mignard** - Attaché territorial, en poste en collectivité territoriale sur des missions liées à l'ESS

**François Noble** - Directeur de l'Andesi

**Valérie Oualid** - Psychosociologue, formatrice consultante en organisations

**Virginie Poujol** - Ethnosociologue, directrice du Leris (Montpellier)

**Valère Socirat** - Responsable du développement à l'Andesi

**Stéphane Veyer** - Co-fondateur et ancien dirigeant de Coopaname

**Charlotte Victoire** - Consultante et formatrice dans le secteur social et médico-social

## CONTACTS

### Responsables de la formation

Jean-François Draperi, maître de conférences en sociologie (Cnam),  
Pascale Chaput, responsable pédagogique (Cnam),  
François Noble, directeur de l'Andesi.

### Responsable de la communication et de l'information

Ulrike Aubertin, responsable de la communication et de l'information (Cnam/ Cestes)

Tél. : 01 40 27 26 46

fax : 01 40 27 23 84

[cestes@cnam.fr](mailto:cestes@cnam.fr)

### Responsable de la gestion et de l'administration

Zineb Boukhli, responsable administrative (Cnam/Cestes)

Tél. : 01 58 80 84 46

fax : 01 40 27 23 84

[zineb.boukhli@cnam.fr](mailto:zineb.boukhli@cnam.fr)

<http://cestes.cnam.fr/>

Conservatoire national des arts et métiers